

## Synthèse de l'atelier n°1

« Définition des enjeux »

**Lieu** : GRDF, 6 rue Condorcet, Paris

**Date** : 04 décembre 2018

**Nombre de participants** (hors WWF – GRDF) : 26

**Nombre d'intervenants** : 5

Le WWF France et GRDF ont noué un partenariat en juin 2018 L'objectif définir les conditions d'un développement durable du gaz renouvelable en France, afin que cette solution puisse se déployer de manière optimale et contribuer à la transition énergétique Ce partenariat s'appuie une conviction partagée : **le biométhane est une énergie qui contribuera à un avenir 100% renouvelable, à condition cependant que son développement se fasse dans le cadre d'un modèle d'agriculture durable.**

Pour répondre à cet enjeu, le WWF France et GRDF ont décidé d'organiser un cycle d'ateliers, réunissant les acteurs de la filière, destiné **à co construire les conditions de durabilité du développement du biométhane** à la hauteur d'une ambition 100% gaz renouvelable en 2050.

Ce cycle d'ateliers, qui s'échelonne de décembre 2018 à septembre 2019 a pour objectifs de :

- identifier les sujets d'ordre environnemental, économique ou encore sociétal, susceptibles de questionner la compatibilité d'un développement du biométhane avec un modèle d'agriculture durable,
- prioriser collectivement les sujets à adresser dans le cadre de ce cycle d'ateliers,
- sur les sujets sélectionnés, arriver à une vision commune permettant de définir, d'une part, les conditions (à commencer par les « bonnes pratiques » agricoles) qui garantiront une transition vers un biométhane et une agriculture durables, et d'autre part, les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

**L'ambition de ce cycle d'ateliers est d'aboutir à la production d'un livrable dressant un état des lieux des enjeux de durabilité qui entourent le développement du biométhane et formulant des recommandations sur les pratiques agricoles à adopter et la manière de les généraliser.**

## Programme

---

- (1) **Solagro** – Présentation de l'étude ADEME « Un mix de gaz 100% renouvelable en 2050 ? »
  
- (2) **INRA** - Evaluation des impacts environnementaux de la filière biométhane
  
- (3) **INRA Toulouse** – Les services écologiques rendus par les cultures intermédiaires
  
- (4) **Arvalis** - Les cultures intermédiaires à vocation énergétique : présentation des résultats du projet OPTICIVE
  
- (5) **Agryfil's Energie** – Retour d'expérience opérationnel

## Synthèse des enjeux identifiés

L'atelier a permis de soulever un certain nombre de sujets d'ordre environnemental, économique ou encore sociétal, susceptibles de questionner la compatibilité d'un développement du biométhane à la hauteur de l'ambition de la filière (30% de gaz renouvelable en 2030) avec un modèle d'agriculture durable.

**D'un point de vue environnemental** les échanges de l'atelier ont mis en évidence des besoins de partage de connaissance et de travaux complémentaires sur les sujets suivants :

- **le bilan des émissions de gaz à effet de serre** de la méthanisation agricole :

Quel est l'impact de la méthanisation sur la fonction puits de carbone des sols agricoles ?

Leviers pour diminuer les émissions de GES liées à l'épandage des digestats ?

- l'impact de la méthanisation agricole sur **la biodiversité** :

Contribution des CIVE à la biodiversité : quelles conditions ?

Quel effet du digestat sur la biodiversité des sols ?

- **les impacts sur l'eau et l'air** de la méthanisation agricole :

Emissions de NH3 pendant l'épandage (acidification) / lixiviation de nitrates (eutrophisation) ...

Amélioration de la qualité des eaux des nappes phréatiques ?

Quel effet de la généralisation des couverts/CIVE sur les régimes hydriques

- l'itinéraire technique **des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE)** :

Jusqu'où intensifier la production de CIVE (fertilisation, irrigation, phyto...)?

A quelle fréquence intégrer une CIVE/culture de printemps dans la rotation ?

Impact du prélèvement de la biomasse vs interculture nue ou biomasse laissée sur le sol ?

Impact des CIVE sur la rentabilité de la culture suivante ?

Adaptation des projets au potentiel des territoires, notamment en termes d'approvisionnement ?

- l'effet de la méthanisation sur **les pratiques d'élevage** et leur impact environnemental :

Méthanisation de fumiers et lisiers : la méthanisation incite-t-elle à une intensification des pratiques (élevage hors sol, industriel...)?

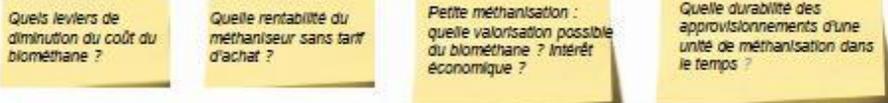
- **l'impact agronomique** des CIVE et des digestats

Quelle technique d'épandage pour moins de perte d'azote ?

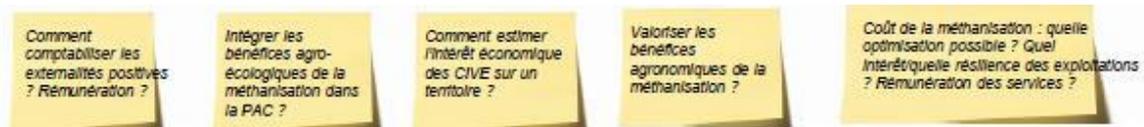
Impact des CIVE et du digestat sur les bilans carbone et azote à moyen terme ?

D'un point de vue économique l'ensemble des participants de l'atelier ont identifié comme enjeux de travailler sur le modèle économique de la méthanisation agricole :

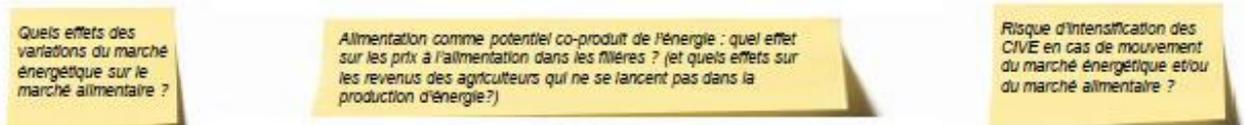
- la **rentabilité des projets** de méthanisation agricole :



- la **rémunération des externalités positives** (agricoles, déchets, services à l'environnement) pour décorrérer la rentabilité des méthaniseurs des volumes d'énergie produits :



- Adopter un regard systémique est ressorti également comme un enjeu essentiel, notamment en analysant les effets possibles du développement du biométhane sur les **interactions entre les marchés financiers énergétiques et agricoles** :



D'un point de vue sociétal la durabilité du développement du biométhane peut être questionnée par :

- **l'acceptabilité des installations de méthanisation :**

Acceptabilité sociale des méthaniseurs (odeurs, transport...) : quelle concertation locale pour faciliter leur mise en place ?

- **l'acceptabilité et la compréhension des pratiques agricoles associées :**

Acceptabilité de la fonction d'augmentation de production de biomasse pour une réutilisation rurale ?

Place de la méthanisation face à la réduction des surfaces agricoles et impacts sur la production alimentaire ?

Comment communiquer sur les CIVE voire cultures dédiées auprès du grand public ?

Concurrence avec l'alimentation ? Confusion CIVE/cultures dédiées

- **le respect des exigences réglementaires et la cohérences avec l'ensemble des politiques publiques :**

Être en harmonie avec l'ensemble des politiques publiques : stratégie nationale mobilisation biomasse (SNMB), stratégie nationale bas carbone (SNBC), stratégie biodiversité...

Respect des exigences réglementaires (Directive UE RED 2) : baisse des émissions de GES par rapport à un référentiel fossile, ne pas être issu de zones protégées, pas de concurrence avec l'alimentaire

Durabilité dans le respect de la hiérarchie des usages (alimentation humaine, alimentation animale, énergie)

- **la compatibilité de la méthanisation agricole avec l'agriculture biologique :**

Même si le marché du bio est réglementé, la marge sur le bio va baisser quand l'offre augmentera. Est-ce que cela peut influencer la place des CIMSE ?

Evolution vers le bio dans le cas de méthaniseurs collectifs ?

Quelles conditions réunir (au niveau politique et des groupes d'agriculteurs) pour que la méthanisation facilite le passage au bio ?

- **l'accompagnement du changement des pratiques agricoles** est aussi apparu dans les échanges comme un enjeu important de durabilité de la filière :

Comment partager/diffuser les bonnes pratiques pour que les projets soient effectivement durables dans les faits ?

Quels acteurs sur les territoires pour le partage de bonnes pratiques ? Quelle animation pour créer et entretenir une dynamique collective et des démarches de co-construction ?

Transition pour les éleveurs : aller plus loin dans l'accompagnement ?

## Conclusion

---

Les sujets à adresser prioritairement, identifiés par vote à l'issue de l'atelier, sont les suivants :

- la préservation des sols et l'impact de la méthanisation agricole sur le stockage de carbone dans les sols agricoles,
- l'utilisation des CIVE et leur itinéraire technique,
- l'impact de la méthanisation agricole sur la biodiversité (utilisation des CIVE, valorisation du digestat),
- le modèle économique de la méthanisation agricole et l'intégration des externalités positives

Sur chacun de ces sujets, tout l'enjeu pour la filière biométhane est maintenant de partager une vision commune afin d'identifier les conditions, à commencer par les « bonnes pratiques » agricoles, qui garantiront une transition vers un biométhane et une agriculture durables. C'est l'un des objectifs du cycle d'ateliers co-organisé par le WWF France et GRDF.

Au regard de ces sujets, le WWF France et GRDF proposent que le **programme de travail des prochains ateliers** porte sur les thématiques suivantes :

- **08/04/2019 après-midi** : Les impacts du retour au sol du digestat
- **25/06/2019 après-midi** : L'utilisation des CIVE et leurs itinéraires techniques
- **03/10/2019 après-midi** : Comment accompagner l'évolution des pratiques agricoles et le passage à l'échelle
- **Décembre 2019** : Restitution et valorisation des travaux

Ces ateliers pourront ainsi constituer un premier travail collectif sur l'identification et l'évaluation des externalités positives associées à la méthanisation agricole, en vue d'une réflexion ultérieure sur les conditions et modalités de leur intégration dans le modèle économique de la filière